

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mars 2021

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la séance : 11
- votants 11

Date de convocation : 08/03/2021

Date d'affichage : 08/03/2021

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quinze mars deux mil vingt et un à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe –
RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Loyers des 3 nouveaux appartements communaux situés aux numéros
3 - 3B - 3C Rue de la Boulangerie – 26160 Portes En Valdaine
Montant du loyer applicable au 1^{er} avril 2021**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la fin des travaux de la réhabilitation de l'ancienne boulangerie en 3 appartements de type T4.

Afin de procéder à la location de ces appartements, il est nécessaire de déterminer le montant de ses loyers applicables à compter du 1^{er} avril 2021.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération, à l'unanimité des votants :

- **FIXE** le montant du loyer à **580 €** auquel s'ajouteront les charges locatives d'un montant estimé de **20 €** (TOM, électricité partie commune, entretien pompe à chaleur etc...)

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

